

La N-VA sort l'artillerie lourde contre Thiéry

■ Le gouvernement flamand va envoyer un commissaire à Linkebeek.

La N-VA avait prévenu le Premier ministre Charles Michel et le président du MR Olivier Chastel déjà la semaine dernière : pour les nationalistes flamands, il n'y avait pas trente-six possibilités sur le cas de Damien Thiéry (MR et ex-FDF), le bourgmestre non-nommé de Linkebeek, le gouvernement flamand allait durcir le ton. Et c'est en effet ce qui s'est passé mardi. La ministre flamande des Affaires intérieures, Liesbeth Homans (N-VA), a mis à exécution sa menace de dépêcher un commissaire de gouvernement dans la commune à facilités.

Officiellement, ce commissaire devra vérifier lors du prochain conseil communal si la présentation du candidat-bourgmestre Damien Thiéry avait été valablement déposée. Le conseil communal de Linkebeek avait confirmé il y a quelques jours la décision du 4 mai de désigner Damien Thiéry comme bourgmestre faisant fonction, faute d'avoir un bourgmestre de plein exercice. M^{me} Homans avait toutefois demandé de désigner un nouveau bourgmestre et, en attendant, de proposer un autre bourgmestre faisant fonction.

Pour rappel, Damien Thiéry n'a pas été officiellement désigné comme bourgmestre car il a enfreint les règles linguistiques en convoquant les citoyens aux élections dans leur langue (et donc en français aussi, selon les cas).

Le CD&V source du blocage ?

Mais bref. L'information communiquée au Premier ministre par son allié N-VA au sein du gouvernement fédéral était, en résumé, celle-ci : Liesbeth Homans envisageait une autre solution au "problème Thiéry" mais elle n'a pas pu aboutir. Il s'agissait de procéder au niveau flamand à une modification du décret sur les communes pour débloquent la situation. Vu l'absence de consensus dans la majorité régionale (N-VA, CD&V, Open VLD) pour modifier le décret, c'est la deuxième solution qui a prévalu. Le blocage sur la réforme du décret viendrait, nous affirme-t-on, du camp du CD&V qui voudrait pousser la N-VA à la faute en démontrant qu'elle non plus n'arrive pas à régler le problème des bourgmestres non-nommés en Flandre.

Du côté du MR, on déplore "cette décision unilatérale du gouvernement flamand". Les libéraux francophones appuieront leur élu "dans toutes les démarches juridiques qu'il jugera opportun d'entreprendre".

Pas une menace pour le fédéral

Le cas Thiéry est-il une menace pour le gouvernement fédéral où le MR est réuni au sein de la majorité avec les trois partis qui constituent le gouvernement flamand ? De l'avis général, pas du tout. "Il y a d'autres intérêts plus importants que le cas Thiéry", nous confie une source. "Le problème remonte à de nombreuses années déjà. Le fait que la N-VA ait prévenu le '16' montre au contraire sa courtoisie par rapport au gouvernement fédéral", explique un autre informateur.

F.C.

"Le MR déplore cette décision unilatérale du gouvernement flamand."

LE MOUVEMENT RÉFORMATEUR

"Le fait que la N-VA ait prévenu le '16' montre sa courtoisie par rapport au gouvernement fédéral."

UNE SOURCE FÉDÉRALE